Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Îles
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA 23e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DES ÎLES, TENUE LE 15 JANVIER 2019, À 19 H, À LA SALLE 3307 AU 3E ÉTAGE DU CISSS DES ÎLES

SONT PRÉSENTS :

Mmes Jasmine Martineau, **secrétaire et présidente-directrice générale**
Céline Decoste, membre indépendant
Gisèle Déraspe, membre indépendant
Miriam Gaudet Chiasson, représentante du comité des infirmières et infirmiers
Nancy Leblanc, représentante du comité des usagers
Martine Martin, membre indépendant
Alexandra Noël, représentante du conseil multidisciplinaire
Marie-Josée Noël, membre indépendant
Dre Christine Paquet, représentante du département régional de médecine générale
MM Emmanuel Aucoin, **président**, membre indépendant
Gaston Bourque, **vice-président**, membre indépendant
Donald Vigneau, représentant de la Fondation Santé de l'Archipel
Reynald Tremblay, représentant comité régional des services pharmaceutiques

ABSENCES :

Dr Simon Lajeunesse, représentant du comité des médecins, dentistes et pharmaciens

INVITÉS :

MM Claude Cyr, directeur des services administratifs
Pierre Arsenault, adjoint à la direction des soins infirmiers et services multidisciplinaires

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, le président, M. Emmanuel Aucoin, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h 7.

M. Aucoin souligne la nomination de M. Donald Vigneau comme représentant au collège de la Fondation et lui souhaite la bienvenue comme membre du conseil d'administration.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 23e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 15 janvier 2019 avec le changement suivant : au point 10 : Retrait de l'adoption de la politique contre la maltraitance envers les ainés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité (K-101) et remplacé par : Adoption de la politique concernant la planification, suivi et contrôle budgétaire (C-301).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-01-575

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la 22e séance ordinaire du 20 novembre 2018 ;

CORRESPONDANCE

4. Correspondance ;

Période de questions réservée au public
(Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance.)

19 h 15 : Ajournement pour la séance publique d'information

DOSSIERS — INFORMATION

5. Tableau de bord financier et statistiques à la période 9 ;
6. État de situation – influenza et gastro-entérite ;

DOSSIERS – DÉCISION

7. Adoption du plan d'action 2018-2020 à l'égard des personnes handicapées ;
8. Autorisation de signature des effets bancaires de l'établissement – PDG ;
9. Signature de l'addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2018-2019 ;
10. Adoption de la politique concernant la planification, suivi et contrôle budgétaire (C-301) ;
11. Gestion des effectifs médicaux (nominations, départs, congés) ;

AUTRES SUJETS :

12. ...

13. Prochaine séance ;
14. Levée de la séance.

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 22E SÉANCE ORDINAIRE DU 20 NOVEMBRE 2018

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 22e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 20 novembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-01-576

CORRESPONDANCE

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

Période de questions réservée au public

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance.

19 h 12 : Ajournement pour la séance publique d'information.

19 h 45 : Reprise de la 23e séance ordinaire du conseil d'administration.

DOSSIERS – INFORMATION

5. TABLEAU DE BORD FINANCIER ET STATISTIQUES À LA PÉRIODE 9

M. Claude Cyr, directeur des services administratifs est invité à présenter les résultats financiers et les indicateurs de rendement cliniques et administratifs à la P9 se terminant le 8 décembre 2018. Le tableau donne des précisions sur certaines composantes budgétaires. Les membres reçoivent les explications pertinentes concernant le suivi financier.

6. ÉTAT DE SITUATION – INFLUENZA ET GASTRO-ENTÉRITE

Mme Jasmine Martineau, présidente-directrice générale, fait état de la situation concernant l'influenza et la gastro-entérite au CISSS des Îles. Elle informe que nous avons eu une période de gastro-entérite pendant la période des fêtes qui fut contrôlée très rapidement grâce aux mesures de prévention mises en place.

DOSSIERS-DÉCISION

7. ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2018-2020 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le 11 avril 2017, le conseil d'administration a adopté le plan d'action 2016-2018 pour favoriser la participation sociale des personnes vivant en situation de handicap. L'objectif principal de ce plan d'action était de lever, ou à tout le moins d'atténuer, les obstacles auxquels les personnes handicapées sont confrontées au quotidien, et ce, dans les différentes sphères de leur vie. Comme convenu lors de l'adoption, le comité de travail dépose un bilan des actions réalisées pour l'année 2017-2018 et propose un plan d'action pour 2018-2020 qui doit être adopté par les membres du conseil d'administration.

CONSIDÉRANT les bénéfices que les mesures correctives procureront aux personnes handicapées ;

CONSIDÉRANT l'impact relativement limité au niveau financier ;

CONSIDÉRANT les effets mobilisant auprès des différents partenaires du milieu ;

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles adopte le plan d'action – 2018-2020 du CISSS des Îles visant une plus grande autonomie et participation sociale des personnes handicapées au sein même de l'organisation et dans leur milieu en général

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-01-577

8. AUTORISATION DE SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES DE L'ÉTABLISSEMENT – PDG

Suite à la nomination de madame Jasmine Martineau à titre de présidente-directrice générale du CISSS des Îles, nous devons faire parvenir à notre fournisseur de services bancaires le formulaire et la résolution du conseil d'administration pour l'ajouter en tant que signataire au compte du CISSS des Îles à la Caisse populaire Desjardins des Ramées.

CONSIDÉRANT que madame Jasmine Martineau est la nouvelle présidente-directrice générale du CISSS des Îles ;

CONSIDÉRANT que la Caisse populaire Desjardins des Ramées est notre fournisseur de services bancaires ;

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles recommande l'ajout de Mme Jasmine Martineau, présidente-directrice générale, comme signataire au compte du CISSS des Îles, à la Caisse populaire Desjardins des Ramées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-01-578

9. SIGNATURE DE L'ADDENDA À L'ENTENTE DE GESTION ET D'IMPUTABILITÉ (EGI) 2018-2019

Ce document contient des modifications convenues entre les parties à l'entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2018–2019 ratifiée entre le CISSS des Îles et le ministre de la Santé et des Services sociaux. Les engagements convenus dans l'addenda s'ajoutent à ceux déjà convenus à l'EGI 2018–2019.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles autorise la présidente-directrice générale, Mme Jasmine Martineau, à signer l'addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2018-2019 ratifiée entre le CISSS des Îles et la ministre de la Santé et des Services sociaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-01-579

10. ADOPTION DE LA POLITIQUE CONCERNANT LA PLANIFICATION, SUIVI ET CONTRÔLE BUDGÉTAIRE (C-301)

M. Claude Cyr, directeur des services administratifs, présente le document concernant *la politique Planification, suivi et contrôle budgétaire* (C-301) qui a été remis aux membres afin qu'ils en prennent connaissance. Les membres du comité de vérification approuvent l'adoption de cette politique.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles adopte *la politique concernant la planification, suivi et contrôle budgétaire* (C-301) du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-01-580

11. GESTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (NOMINATIONS, MODIFICATIONS, DÉPARTS, CONGÉS)

Aucun sujet pour ce point.

AUTRES SUJETS :

14 PROCHAINE SÉANCE

Un changement est apporté au calendrier 2018-2019. Considérant que les membres seront en formation le mardi 5 mars 2019, la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles aura lieu le mercredi 6 mars 2019.

15 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h 8.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-01-581

Emmanuel Aucoin
Président

Jasmine Martineau
Secrétaire du conseil